

La Lettre de L'ATCI

LE MENSUEL GRATUIT
DU REGULATEUR DES TELECOMS

Novembre 2010 - N°17

Des métiers...
...des Hommes

Vice-président,
Ingénierie et
Technologie
(RASCOM)



Quand l'Afrique s'engage...

Le mois dernier, dans le cadre de la présentation des organisations gouvernementales et/ou internationales de régulation ou de développement des Télécommunications, qui officient ici ou ailleurs, nous avons fait un large tour d'horizon sur le Conseil des Télécommunications de Côte d'Ivoire (CTCI). Quelques mois auparavant, en février 2010 plus précisément, vous vous en souvenez, sans doute, encore chers lecteurs, c'était l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire qui était sous les feux de la rampe.

Ce mois-ci, nous consacrons ces lignes à RASCOM, siglaison anglophone qui est la traduction de «Organisation Régionale Africaine de Communications par Satellite», créée en 1992 et dont le siège, un des plus beaux bâtiments administratifs, se trouve à Abidjan, plus précisément au Plateau.

Comme l'indique son nom, RASCOM est une organisation panafricaine, née de la volonté des Gouvernements et des Etats africains, de combler la fracture numérique entre l'Afrique et le Monde Occidental. A cet effet, RASCOM met un point d'honneur à développer et à exécuter des programmes de Télécommunications par satellite, avec la mission à moyen terme, de connecter tout le continent, de favoriser l'accès aux TIC aux populations rurales (vivant souvent dans les zones éloignées) mais aussi et surtout, de contribuer, dans une large proportion, à la réduction des coûts des services de Télécommunications. A l'instar de ce qui est fait ailleurs, dans des pays d'Europe, d'Asie, aux Etats-Unis...

A ce titre, RASCOM est une infrastructure à connaître ! Et un outil de performances technologiques à vulgariser ! Avec RASCOM et d'autres organisations du même type, notre continent se donne les moyens et l'expertise pour dire qu'il n'y a, en vérité, «pas mieux que les africains eux-mêmes pour penser le développement de l'Afrique». Et c'est peut-être tant mieux ainsi, n'est-ce pas ? Bonne lecture !

KLA Sylvanus
DG de l'ATCI

Télécommunications en Afrique

Zoom sur l'Organisation Régionale Africaine de Communications par Satellite (RASCOM)

Numéro
SPÉCIAL



Conscients du rôle moteur des Télécommunications dans le processus de développement économique des nations, et reconnaissant que les investissements dans ce secteur, d'une part, permettent de relever considérablement le niveau de productivité et d'efficacité de tous les autres secteurs d'activité, et d'améliorer la qualité de vie, et, d'autre part,...

> suite page 2

Focus

Télécommunications en Afrique



Zoom sur l'Organisation Régionale Africaine de Communications par Satellite (RASCOM)

> suite page 1

constituent un élément de motivation pour tout investisseur, les dirigeants africains ont décidé, après plusieurs concertations, de conjuguer leurs efforts afin de doter leur continent, d'une infrastructure de Télécommunications capable de soutenir le développement durable dans chaque pays, avec un accent particulier sur la desserte des zones rurales.

UN DÉFI À L'ÉCHELLE DU CONTINENT

Pour mettre en œuvre cette décision, ils ont entrepris une étude de faisabilité, menée de 1987 à 1990, impliquant 50 pays du continent et utilisant 600 experts africains en plus d'autres spécialistes d'organisations internationales telles que l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Africaine de Développement (BAD). Les conclusions de cette étude, en fait la plus exhaustive jamais entreprise dans le domaine des Télécommunications en Afrique, ont été adoptées par les Etats africains en Février 1991, à Abuja, au Nigéria. Les deux (2) points majeurs de ces délibérations étaient les suivants :

- Le déploiement d'un satellite répondant à des spécifications bien définies est le meilleur choix technologique pour satisfaire de manière globale et optimale, les besoins de Télécommunication en Afrique.
- Ce système n'est économiquement et financièrement viable que s'il est conçu à l'échelle du continent.

Par la suite, pour mettre à exécution les conclusions de cette étude, les Etats, réunis à Abidjan, en mai 1992, ont décidé de créer l'Organisation Régionale Africaine de Communications par Satellite (RASCOM).

RASCOM est une organisation intergouvernementale dont le capital, actuellement de 40 millions de dollars (20 milliards de FCFA), est ouvert au secteur privé. Sa mission est de concevoir, mettre en œuvre, exploiter et entretenir le secteur spatial du système de Télécommunications par satellite de l'Afrique et traduire en services et outils pour l'intégration africaine, toutes les possibilités offertes par les satellites en y associant, si nécessaire, toute autre technologie appropriée. A ce titre, RASCOM poursuit les objectifs suivants :

- Fournir une infrastructure de Télécommunications à grande échelle, à moindre coût, aux zones rurales du continent en utilisant une technologie appropriée ;
- Améliorer et/ou développer les communications interurbaines dans chaque pays ;
- Établir des lignes directes entre tous les pays africains sans exception ;
- Fournir des facilités pour les émissions radio et télévision dans chaque pays et permettre la réalisation des échanges de programmes entre pays ;
- Soutenir la connectivité internationale : poursuivre la connexion là où d'autres infrastructures ne peuvent pas aller ;
- Fournir un éventail de services, voix, données, multimédia, télé-éducation, télé-médecine, vidéo-conférence, etc.

Il est bon de savoir que dans la pratique, la mise en œuvre de la mission se fait par l'intermédiaire d'un partenaire stratégique dénommé RASCOMStar-QAF

qui est une compagnie privée domiciliée à l'île Maurice dans laquelle RASCOM détient des parts.

UN ORGANE À 3 NIVEAUX...

Le système administratif RASCOM s'articule autour de trois (3) entités :

- **L'Assemblée des Parties**, organe d'orientation stratégique et politique, est composée de tous les gouvernements qui ont signé la Convention RASCOM (45 à ce jour). Elle se réunit en séance ordinaire tous les deux (2) ans ;
- **Le Conseil d'Administration**, chargé de la conception, de la mise en œuvre, de la construction, de l'établissement, de l'acquisition par achat ou location, de l'exploitation et de l'entretien du secteur spatial de RASCOM et, conformément à la Convention et à l'Accord d'Exploitation avec RASCOMStar-QAF, de l'exécution de toutes autres activités entreprises par RASCOM. Il se réunit tous les trois (3) mois en sessions ordinaires. Il comprend treize (13) représentants désignés selon des critères spécifiques ;
- **L'Organe Exécutif**, placé sous l'autorité d'un Directeur Général, qui exécute les décisions du Conseil et s'occupe du fonctionnement quotidien de l'Organisation.

...OFFRANT D'ÉNORMES OPPORTUNITÉS

Le développement des activités de cette organisation offre de réelles opportunités aux opérateurs nationaux de Télécommunications en Afrique :

> suite page 3

> suite page 2

Siège RASCOM
Abidjan - Plateau

- L'infrastructure RASCOM leur permettra de développer une base de trafic national afin de rendre leurs revenus moins dépendants du trafic international dont ils ont, de moins en moins, de contrôle sur les tarifs et pourront, en conséquence, accroître les opportunités de revenu par l'afflux de trafic intra-africain généré par les liaisons directes entre tous les pays et toutes les îles associées ;
- RASCOM offre un moyen unique de remplir leurs obligations de service universel à un coût modique, en particulier dans les zones rurales. Grâce aux économies d'échelle obtenues par ce système ;
- De même, RASCOM leur offre une facilité de déploiement de leurs réseaux terrestres à moindre coût. En effet, les petits terminaux satellites, c'est-à-dire les cabines téléphoniques, peuvent être installés partout sans difficulté (dans chaque village, sur la voie publique, dans une résidence, sur une plate-forme, etc.).

En outre, RASCOM offre une occasion unique :

- de produire des émissions et de faire des retransmissions radiophoniques et télévisuelles à l'échelle du Continent ;
- de faire en direct, des reportages radiophoniques et télévisuels sur des événements survenant sur le continent, évitant ainsi les risques de distorsions de l'information ;

- pour l'établissement et le renforcement des relations professionnelles entre les organes de radio et de télévision en Afrique (échanges de programmes, coproductions d'émissions radio et/ou TV,...) ;
- pour la mise en place d'une infrastructure de base nécessaire pour l'intégration à faible coût, de la composante Télécommunications dans tout projet de développement (rural intégré, programmes de santé, d'éducation, etc.) ;
- d'assurer, à un coût très abordable, la couverture nationale en matière de radio et télévision, renforçant ainsi l'unité nationale.

DEUX SATELLITES EN ORBITE

Depuis sa création, RASCOM a mené plusieurs activités majeures dont le lancement de deux (2) satellites de Télécommunications. Après le lancement, le 21 Décembre 2007, du premier satellite (RQ1), qui a enregistré par la suite, une défaillance technique, RASCOM a réussi à mettre en orbite, à partir de la base de lancement de Ariane 5, à Kourou en GUYANNE française, le 04 août 2010, un deuxième satellite (RQ1R). Comme mentionné tantôt, depuis l'espace, ce satellite panafricain fournira plusieurs services à coûts réduits dont notamment des services de location de

bandes (BLS) pour soutenir plus de 30 pays du continent dans leurs efforts de développement du Réseau Electronique Panafricain de Télésanté et Télé-enseignement.

Mais déjà, il faut noter que RASCOM a offert le support de transmission du Mondial de football des moins de 17 ans, en octobre-novembre 2009, au Nigéria, et celui des résultats du 1er tour des élections présidentielles du 31 Octobre 2010, en Côte d'Ivoire.

PERSPECTIVES

Le lancement réussi du satellite RQ1R en orbite géostationnaire est le signe annonciateur de cette année particulière des TIC, comme déclarée par les Chefs d'Etats et de Gouvernements africains. C'est aussi une assurance du Continent dans l'engagement à long terme de RASCOM à sa mission de créer des capacités pour soutenir la connectivité et l'accès à l'information et à la communication aux zones mal desservies et éloignées en Afrique. Pour le futur, RASCOM est à un niveau avancé dans la planification et la conception de ses prochaines générations de satellites qui répondront aux besoins en matière de services, d'exigence en bande large et de coût abordable aux usagers.

L'Invité du mois

« Il est important que l'Afrique donne une place majeure à l'investissement... »



Dr Jones A. KILLIMBE
Directeur Général / CEO RASCOM

Monsieur le directeur général, 18 ans après le lancement du projet RASCOM, vous restez méconnu du grand public. Pourquoi ?

Effectivement, nous ne sommes pas connus du public. Cela tient, en vérité, à la nature de nos prestations qui sont telles que le public n'a pas l'opportunité d'être en relation directe avec nous. Tout simplement parce que RASCOM traite avec les opérateurs en Télécommunications, à qui il offre les infrastructures nécessaires à leurs activités. Par exemple, le câble sous-marin SAT3 qui est utilisé depuis plusieurs années dans les télécoms, n'est pas connu par le public. En Côte d'Ivoire, nous avons les exploitants comme Orange, Moov et MTN que le public connaît mais ce public ne sait pas quelles infrastructures ces sociétés utilisent pour fournir leurs services. Quand RASCOM lance un satellite, un évènement qui se produit tous les cinq ans, le public peut en être informé.

Vous avez donc peut-être raison de dire que nous ne sommes pas connus du grand public mais nous devons insister pour dire que RASCOM est en rapport avec les sociétés de Télécommunications. Ces dernières nous connaissent. Au demeurant, le Nepad a offert un prix à RASCOM pour l'excellence du projet en ce qu'il encourage l'intégration africaine. Nous avons 45 pays partenaires au projet à travers leurs

structures de Télécommunications qui sont largement informées de ce que nous accomplissons. Cela dit, il y a des rendez-vous importants que nous prenons régulièrement avec le grand public.

Nous avons lancé un satellite en 2007, un autre, cette année 2010. Ainsi, cette année-même, avant le lancement du satellite, nous avons fait une conférence de presse, ici en Côte d'Ivoire, à laquelle plusieurs journalistes ont participé. L'objectif de cette démarche étant d'informer le grand public. Nous entreprenons donc des actions d'information lorsqu'il y a un évènement très important tel le lancement d'un satellite. RASCOM est un projet africain. Aujourd'hui, on note l'utilisation du satellite par le gouvernement indien en collaboration avec l'Union Africaine (UA). Le grand public ne connaît pas les supports des services de télé-médecine, de télé-éducation qui lui sont aujourd'hui offerts. Une fois encore, à cause de la nature de nos activités.

Ne pensez-vous pas justement qu'il y ait matière à communiquer un peu plus vers le public, puisqu'au fonds, la finalité de vos actions, c'est de servir le grand public ? Avez-vous des projets dans ce sens ?

Je pense que ce n'est pas indispensable que les uti-

lisateurs finaux soient sensibilisés sur les activités RASCOM. Comme nous l'avons dit, nous offrons les équipements de Télécommunications. Nous avons au moins 200 entités de communication en Afrique. S'il y a une sensibilisation à faire, elle doit aller vers ces unités et les Chefs d'Etat. Je pense que si vous demandez à un utilisateur téléphonique ivoirien, le nom du réseau qu'il utilise, il vous répondra MTN ou Orange...et non IntelSat ou PanamSat. Donc, pour nous, l'utilisateur final n'est pas notre cible privilégiée. Ce que veut le consommateur, c'est le bon service au meilleur prix. Et nous avons pour vocation d'offrir des capacités maximales aux entreprises de téléphonie pour qu'elles offrent à leur tour le meilleur service aux utilisateurs directs. Je vous donne l'exemple de la télévision. Quand vous demandez à un consommateur, quelles sont les chaînes de télé qu'il regarde, il vous répondra par exemple Canal Horizons ou DSTV (dans les zones anglophones). Si cet utilisateur a un problème, il ira vers ces entreprises qui fournissent des programmes télé mais pas vers la structure qui offre le satellite. Cela souligné, je tiens à préciser que les populations bénéficieront de l'impact de nos activités. Et cela à travers la réduction des coûts de Télécommunications et la possibilité de communiquer directement d'un pays à un autre en Afrique. Mais aussi, la couverture qu'offre le satellite RASCOM permettra de communiquer dans les zones rurales qui ne sont pas couvertes en matière de téléphonie et d'internet. Donc c'est tout un nouvel environnement que va créer notre satellite vis-à-vis de nos populations.

Depuis la création de RASCOM quelles sont, dans les grands traits, les activités que vous avez menées ?

Une fois que la mission RASCOM s'est mise en place, nous avons pris le parti de dynamiser ses activités en confiant leur mise en oeuvre à une entité privée qui est RASCOMStar-QAF. Cette entité a pour mission de mobiliser les ressources pour financer les projets, fabriquer et lancer les satellites et les exploiter.

Nous avons aussi eu pour défi, l'acquisition de la position orbitale, car, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le ciel n'est pas vide. Il est occupé ! Pour rechercher une position, vous vous rendez compte que les Chinois sont ici, les Japonais sont là, les Russes sont par là... Il nous a donc fallu deux ans pour obtenir la position qui permettrait au satellite RASCOM de couvrir l'Afrique et ses îles comme l'exige le projet. Pour construire le satellite, l'aspect mobilisation des ressources a été très important. En 2003, nous avons bouclé le financement du premier satellite dont la construction s'est achevée en 2006. Ce premier satellite dédié à l'Afrique, puisqu'il faut

> suite page 4

noter que l'Afrique n'avait aucun satellite contrairement aux autres continents, a été lancé en 2007. Il a été mis en exploitation en 2008, ce qui nous a permis d'avoir ce projet entre l'UA et le gouvernement indien qui offre ses services de télé-médecine et de télé-éducation. Pour le second satellite, nous avons encore mobilisé des ressources. Cette opération a été possible grâce au schéma de gestion du risque qui avait été convenu initialement. Cela nous a permis d'avoir les fonds nécessaires à la construction du second satellite qui a été lancé le 4 août 2010. Contrairement au premier qui a enregistré quelques problèmes techniques, ce second satellite est entièrement opérationnel. Les services sont disponibles sur ce support. Nous sommes en train d'envisager la mise à disposition d'autres satellites qui vont offrir d'autres types de services. L'important pour nous est d'arriver à avoir cet avantage qualité-coût pour permettre aux utilisateurs d'avoir la qualité au moindre coût.

Monsieur le Directeur Général, combien de temps faut-il pour construire un satellite pour l'Afrique ?

Avant de donner des délais et probablement des montants, je voudrais faire noter que RASCOM a la responsabilité d'obtenir la position orbitale nécessaire pour le positionnement du satellite, avant même l'achèvement des travaux de fabrication et le lancement. Dans ce processus, l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ATCI), qui est notre administration notificatrice dans ce pays, a été désignée par l'Etat ivoirien comme notre principal interlocuteur dans l'administration de cette position orbitale. RASCOM a aussi la responsabilité de mettre à la disposition de la structure commerciale (RASCOMStar-QAF) les sites nécessaires à l'exploitation du satellite. Nous avons déjà les titres de propriété au niveau de la Gambie, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire. Nous opérons déjà à partir de la Libye. RASCOMStar-QAF, l'entité commerciale a mission de mobiliser les ressources. Maintenant pour répondre à votre question, il faut noter que le satellite que nous avons placé en orbite, a coûté environ 400 millions de dollars et nécessité au minimum trois (3) ans de travaux. Dans sa position commerciale, RASCOMStar-QAF peut mobiliser les ressources à travers les institutions financières. Elle a pu obtenir des emprunts auprès des banques africaines, notamment la BAD, la BOAD et la Banque de développement de l'Afrique centrale. Ces banques ont financé à hauteur de 50% le coût du projet. RASCOM intervient auprès RASCOMStar-QAF comme un actionnaire parmi d'autres. RASCOM est le détenteur du projet et de la mission. En tant que tel, il doit mettre à disposition du continent, les moyens pour l'interconnexion entre les Etats africains afin de faciliter l'accès aux télécoms dans les zones rurales.

Peut-on avoir une idée approximative du nombre de personnes, éventuellement de pays, qui

bénéficient des activités de RASCOM ?

Il est difficile de vous donner un nombre exact. Mais je peux indiquer que le projet indien, en collaboration avec l'UA, est connecté à 30 pays africains. Cela devrait correspondre à un nombre très important de personnes. Il faut également noter que la Coupe du monde des jeunes de moins de 17 ans a été diffusée par le biais du satellite RASCOM. Combien de personnes ont-elles suivi cette compétition ? Des centaines de milliers voire des millions sans doute ! La mission RASCOM vise donc l'ensemble du continent. Dès l'instant où nous pouvons permettre à un village très reculé d'avoir accès aux télécoms et de communiquer via Internet, la mission de RASCOM



est atteinte. Mais, nous vous garantissons que dans un futur très proche, nous allons faire un peu plus de bruit. Nous allons utiliser les moyens qu'il faut pour que les services RASCOM soient assez connus du grand public. Le satellite que nous avons est en mesure de faciliter la diffusion de la télévision et de la radio sur toute l'Afrique. Le satellite RASCOM peut permettre de couvrir entièrement l'Afrique.

Pouvez-vous nous donner une idée de l'impact sur les coûts des services depuis que RASCOM a commencé sa mission ?

Pour parler de la réduction des coûts, il s'agit principalement de la mise à disposition de l'utilisation des satellites pour les entreprises de Télécommunications. L'objectif et la mission de RASCOM sont de couvrir les zones rurales. Nous savons qu'une grande partie de la population africaine se trouve dans ces zones. Si le satellite RASCOM nous permet donc d'atteindre celles-ci, nous aurons avancé dans la réalisation de notre mission. Il est important que les entités de Télécommunications s'approprient les capacités RASCOM mais aussi, qu'elles puissent déployer l'équipement nécessaire à la mise à disposition de ces services. En Afrique, nous avons une insuffisance de capacité. Pour donner une idée concrète de cette situation, il est bon de savoir que la moyenne mensuelle des communications en mégaoctets par seconde (mops/s) émises à partir du continent en direction de l'Europe et de l'Amérique du

Nord est évaluée à près de 5 000 dollars US; soit environ 2,5 millions de FCFA. Alors que la même densité d'appels, de l'Europe vers l'Amérique du Nord, est à une moyenne de 2,5 dollars US, soit environ 1 250 FCFA et de 16 à 30 dollars US, soit environ huit mille (8 000) à quinze mille (15 000) FCFA de l'Asie vers l'Europe et l'Amérique du Nord. La conséquence, c'est que l'Afrique paye plus cher que les autres continents.

Cela procède de plusieurs facteurs dont le déficit en infrastructures du continent, qui est également à l'origine des difficultés de communications entre les différents pays africains. Il est donc important de faciliter l'interconnexion entre les Etats africains.

Pour ce faire, le rôle des régulateurs et des gouvernants est important pour faciliter le déploiement des équipements nécessaires à la mise à disposition de ces services. Ils doivent aussi encourager l'acquisition des capacités nécessaires. Quand vous voyagez d'Abidjan à Ouagadougou par exemple, si vous allez directement d'une capitale à l'autre, le coût du transport ne sera pas le même que si vous passiez par Paris pour vous rendre à Ouagadougou. C'est la même chose dans le domaine des télécoms. Nous voulons donc insister pour dire que les régulateurs et les gouvernants devront encourager l'utilisation des capacités RASCOM et le déploiement des équipements. Car, pour que des services puissent être offerts dans les zones rurales, il faut que des équipements soient déployés dans ces zones. Il fut un moment, en Europe, où une loi a été

prise pour réduire le coût de communication en Roaming. Si en Europe, l'Etat intervient dans les télécoms, pourquoi les Etats africains n'en feraient-ils pas autant ? Il faut que les dirigeants et les régulateurs s'impliquent fortement pour encourager cette politique d'utilisation des capacités RASCOM et de déploiement des équipements.

Malgré les efforts de RASCOM et d'autres structures, les coûts de communication pour l'Africain moyen semblent encore élevés...

Effectivement, ce que vous dites est juste mais, il faut remarquer qu'il ne s'agit pas que de la compétition ou de la concurrence. L'aspect déploiement des équipements est très important. Il faut donc que les régulateurs et les gouvernants s'impliquent véritablement pour faciliter le déploiement des équipements. Il existe en Côte d'Ivoire, aujourd'hui, 5 entités de Télécommunications GSM mais les coûts restent, à mon avis, relativement élevés pour le citoyen moyen. La concurrence n'est donc pas la seule réponse à la réduction des coûts.

La mise à disposition des équipements est donc très importante. Le taux d'utilisation de l'internet et de l'ordinateur en Afrique est très faible comparé aux autres continents. Or, dans les années à venir, nous allons nous rendre compte que nos enfants seront de gros consommateurs de produits de communication.

> suite page 6

> suite page 5

Aujourd'hui, nous avons les cellulaires et nous nous rendons compte que nos enfants sont de gros utilisateurs des téléphones cellulaires. Il y a des possibilités dans le cellulaire que les enfants perçoivent mieux. Je voudrais citer l'exemple d'un de mes amis qui demandait à son fils d'aller lui acheter le GPS et le fils de lui répondre : « Mais, papa, il y a le GPS dans ton cellulaire ! ». Et l'enfant lui a montré comment avoir accès au GPS sur son propre téléphone portable. Dans les années à venir, les enfants seront donc plus exigeants au niveau des services offerts par le cellulaire. Il est donc important que nous ayons les capacités, les équipements nécessaires pour faire face à cette demande. Nous espérons donc que dans les 15 ou 20 années à venir, beaucoup sera fait en Afrique. Je me réjouis par ailleurs de faire partie d'un certain nombre d'initiatives en Afrique qui prennent en compte l'intégration et le développement des services de Télécommunications en Afrique.

Quelle est votre idée du projet RASCOM, mais également de l'avenir des télécoms en Afrique?

Peut-être que je vais terminer par la fin et vous remercier d'avoir posé toutes ces questions parce que cela nous permet de mener encore plus de réflexions. Cela pourrait nous aider dans la révision et le perfectionnement de nos stratégies. Cela dit, retenez que l'Afrique a un avenir prometteur dans le domaine des télécoms. Il est important qu'une plus grande place soit donnée à l'investissement dans ce domaine. L'investissement est lourd et important, nous ne pouvons donc pas attendre que ce soient les populations qui

investissent. Quand nous parlons de routes, de rails, ce sont des investissements qui sont faits par des gouvernements et de grandes institutions. Nous attendons donc que les gouvernements interviennent dans ce processus parce qu'il faut noter que les Télécommunications sont un domaine qui intéresse tout le monde. Puisque chacun veut communiquer, chacun veut envoyer des informations, chacun veut recevoir des informations. Nous avons tous la volonté d'apprendre, d'informer, d'être informés mais tout cela ne peut se faire qu'avec des supports de Télécommunications qui ont besoin, en amont, d'investissements lourds pour être réalisés, en vue de permettre que ces communications se fassent dans de bonnes conditions, avec la bonne qualité et au moindre coût. Il faut que l'Afrique se sente concernée par ces investissements. Même si nous ne sommes pas à la place du conducteur de l'investissement principal, nous ne devons cependant pas être derrière. Notre position doit être à côté de celui qui conduit de tels projets en matière de Télécommunications. Nous invitons donc nos gouvernants et nos régulateurs à s'impliquer afin que l'investissement se fasse. Nous ne pouvons pas attendre que les entités de Télécommunications fassent, elles-mêmes, les investissements. Ce sont donc les Etats qui doivent prendre cette responsabilité. Nous voulons donc sensibiliser les gouvernements dans ce sens.

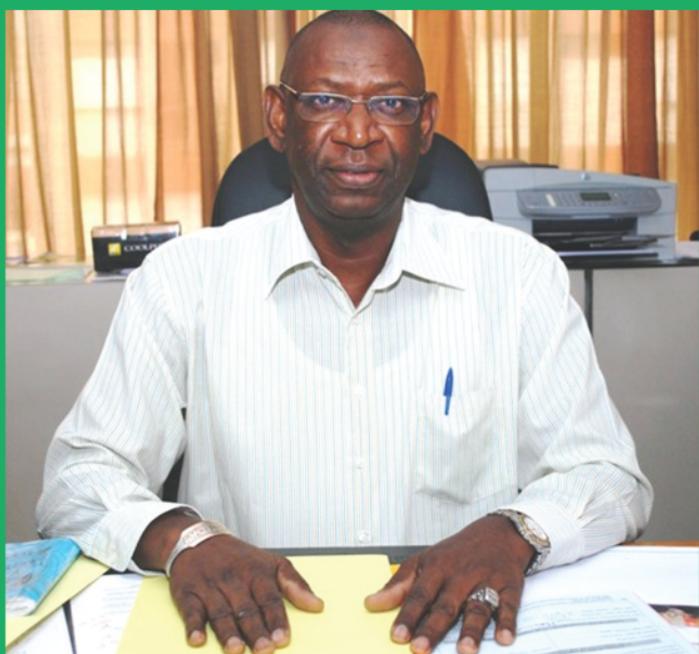
L'Afrique a un avenir prometteur en matière de Télécommunications. Il est important que nous donnions une place importante à l'investissement dans ce domaine. Au niveau des structures de régulation, nous pouvons noter en Afrique qu'il en existe dans chaque

pays, alors qu'en Chine, qui est un grand pays qui fait pratiquement un continent, il n'existe qu'un seul régulateur. Pour que RASCOM puisse respecter sa mission, il est important que nous harmonisions notre politique de régulation. Fort heureusement, il y a un certain nombre d'initiatives qui sont déjà entreprises. Il y a le programme de développement des infrastructures en Afrique qui touche les secteurs de l'eau, de l'énergie et des Télécommunications. Et je fais partie du comité de réflexion qui doit piloter ce projet.

Il y a aussi le projet Connect-Africa, qui est une initiative de l'Union Africaine et des Chefs d'Etat africains. Nous pensons que dans 10 ou 15 ans, il y aura beaucoup de changements en Afrique. Nous remarquons aujourd'hui que nos enfants, qui n'ont même pas appris la télécommunication, utilisent mieux ses outils que nous. A l'avenir, nous allons avoir un marché très exigeant. Mais nous entrevoyons avec beaucoup d'assurance l'avenir. C'est pour cette raison que je soutiens la diversité des Télécommunications, notamment les câbles sous-marins qui nous permettront d'avoir plus de capacités pour de meilleurs services. Il y a beaucoup à faire mais, nous sommes très confiants pour l'avenir. Nous souhaitons cependant que les gouvernants s'impliquent en prenant des décisions et des lois. Nous prenons l'exemple du Soudan où la taxe sur l'ordinateur a été supprimée pour les étudiants. Pour finir, nous pouvons dire que nous sommes très fiers de notre collaboration avec l'ATCI et sa direction.

Des métiers...des Hommes® : Vice président, Ingénierie et Technologie (RASCOM)

« RASCOM est parmi les plateformes essentielles qui s'efforcent de combler le large fossé de l'infrastructure... »



M. Eliman M. CHAM
Vice - Président Ingénierie & Technologie

Le Vice Président, Ingénierie et Technologie est la cheville ouvrière au sein de RASCOM. Il a pour mission de veiller sur la viabilité technique et technologique du Système RASCOM. Il joue le rôle de garant de la fiabilité du Projet à l'échelle continentale. A cet effet, il travaille en parfaite collaboration avec tous les partenaires (Opérateurs de Télécommunications, Autorités Nationales de Régulation, constructeurs du satellite, société d'exploitation, l'UIT, etc.) du système RASCOM, afin de s'assurer que tous les besoins de chaque partie sont pris en compte pour le succès du Projet. M. Eliman Momodou CHAM est de nationalité Gambienne. Il dirige la Division Ingénierie et Technologie depuis son entrée à RASCOM, en Juillet 1997. Auparavant, il a occupé le poste de Directeur Général Adjoint de GAMTEL, l'opérateur historique des Télécommunications en Gambie. A ce titre, il est l'un des témoins privilégiés

de la création du Projet RASCOM. M. CHAM est titulaire d'un « Master of Science (M.Sc) in Microwave and Communications Engineering », de l'Université de Leeds (Angleterre). Il est également diplômé de l'Agence Spatiale Européenne en Communication par Satellite. Il est membre de « Institute of Engineering & Technology » d'Angleterre. Pour ce haut cadre « panafricain », le défi que constitue le projet RASCOM, reste un des piliers du développement technologique du continent : « Il a longtemps été reconnu que les communications sont le moteur de la croissance économique (Rapport de la Commission Maitland). RASCOM est parmi les plateformes essentielles qui s'efforcent de combler le large fossé de l'infrastructure, spécialement en atteignant nos vastes communautés rurales isolées, qui constituent environ 70% de nos populations ».

Présentation du Directoire RASCOM



Dr Jones A. KILLIMBE
Directeur Général / CEO RASCOM



Mme Lydie O. GARBA
Vice-Présidente Finances & Administration



M. Eliman M. CHAM
Vice - Président Ingénierie & Technologie



Mme Pierrette KOBEA
Responsable des Services
Généraux



M. YAO Kouamé Octave
Manager Finances &
Comptabilité



SORO Lassina
Gestionnaire des Ressources
Humaines

Actualités

Conférence de plénipotentiaires de l'UAT SOUMAILA ABDUL KARIM, NOUVEAU SG

La Conférence des plénipotentiaires de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) s'est tenue, du 15 au 24 septembre 2010 à Brazzaville, au CONGO. Cette réunion qui avait un caractère électif, a permis, à l'issue de ses travaux, le renouvellement des organes dirigeants. Ainsi, M. Abdoul Karim Soumaïla du Niger a été élu nouveau Secrétaire Général de l'UAT, en remplacement de l'Ivoirien AKOSSI Akossi Jacques, qui a achevé ses deux (2) mandats de quatre (4) ans chacun.

Tribune du consommateur

Question

Avant la Coupe d'Afrique des Nations, Orange a organisé un jeu dont j'ai été l'un des gagnants. J'ai maintes fois envoyé « jeu au 7867 » et voici ce que Orange répond : « vous avez gagné au jeu 7200; Orange vous félicite et à bientôt ». Mon nom a même été publié dans les colonnes d'un journal de la place avec comme lot gagnant un portable. Malheureusement, Je ne suis jamais entré en possession de ce portable. La «Tribune du Consommateur» peut-elle m'aider à résoudre ce problème ? Je compte sur votre bonne compréhension. Merci !

Kouamé KAN

Réponse

Cher M. Kouamé,

Tout en vous remerciant pour l'intérêt que vous accordez à cette rubrique de «la Lettre de l'ATCI», sachez qu'en la matière, la procédure vous oblige d'abord à saisir par lettre officielle, la société Orange pour formuler une réclamation, avec copie des pièces justificatives. Ensuite, au cas où votre saisine n'est pas prise en compte, vous pourriez recourir à l'arbitrage de l'ATCI, toujours par le truchement d'un courrier. Ceci dit, nous allons, de façon exceptionnelle, transmettre votre préoccupation à l'opérateur pour recueillir ses observations.

Consommateurs, faites-nous part de vos questions ou remarques à l'adresse suivante : lalettre@atci.ci ou au 20 34 49 80

Agenda

Réunion annuelle de FRATEL OUAGADOUGOU ACCUEILLE DES RÉGULATEURS FRANCO-PHONES

La réunion annuelle du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications (FRATEL) se tient, du 08 au 09 décembre 2010, à Ouagadougou, au BURKINA FASO. Cette importante rencontre aura comme thème central «Les nouvelles questions de la régulation posées par la prise en compte des contenus». La Côte d'Ivoire, membre de ce réseau, prendra une part active à cette assemblée par le truchement de l'ATCI.

Radiocommunications UN SÉMINAIRE MONDIAL À GENÈVE

Le Bureau des Radiocommunications de l'UIT organise, du 06 au 10 décembre 2010, à Genève en SUISSE, un séminaire mondial sur les thèmes : «Utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites»; «Application des dispositions du Règlement des Radiocommunications de l'UIT». Pour rappel, ce séminaire se tient tous les deux (2) ans.

L'Outil du mois BANC DE MESURE COMOSAR

COMOSAR est un banc de mesure du Débit d'Absorption Spécifique (DAS ou SAR en anglais). Le DAS est une valeur, exprimée en Watt par Kilogramme, qui définit le niveau de rayonnement maximal d'un téléphone portable sur un être humain (tête et tronc notamment).

En effet, avant d'être commercialisé, chaque téléphone portable fait l'objet de tests pour déterminer cette valeur, qui doit obligatoirement être mentionnée dans sa notice. Le DAS ne doit pas dépasser 2 Watt / Kg, en Europe, et 1,6 Watt / Kg aux Etats-Unis. Ces valeurs sont des seuils maximum autorisés par rapport au seul effet actuellement reconnu des radiofréquences : l'effet thermique (échauffement des tissus), qui intervient à partir de 4 Watt / Kg. Il est bon de savoir qu'en règle générale, les téléphones



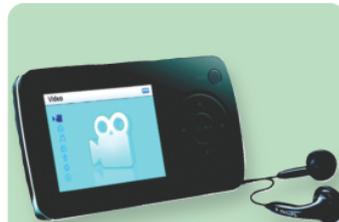
Photographie du COMOSAR

portables présentent un DAS entre 0,5 et 1,5 Watt / Kg.

Le COMOSAR permet donc de contrôler la conformité des niveaux émis par les terminaux mobiles et stations de base.

Repère

Baladeur audio numérique (mp3)



Un baladeur audio numérique (mp3) est un appareil portable de petite taille permettant de restituer des musiques, et dans certains cas des images stockés sous forme de fichiers informatiques.

Les baladeurs audio numériques peuvent restituer uniquement de l'audio (musique, voix, etc.). Ils sont communément appelés baladeurs MP3 ou même simplement MP3. Ils peuvent servir à écouter également des émissions de radio, des livres audio et toute sorte de contenu audio numérisé, comme des exposés scientifiques ou des cours. Plusieurs contenus audio peuvent être téléchargés gratuitement sur Internet.

Les baladeurs munis de mémoire flash ou d'un disque dur peuvent se comporter comme des clés USB et servir de mémoire de masse. Il est alors possible de les utiliser comme unité de sauvegarde et pour transporter des fichiers d'un ordinateur à un autre.

Le stockage musical numérique grand public apparaît en 1982. Le premier baladeur à tirer parti de la technologie MP3 est commercialisé par la marque Eiger Labs aux États-Unis, en 1998. 1999 annonce la sortie du premier baladeur à disque dur. Mais il faudra, pour populariser le concept du baladeur à disque dur, attendre la venue d'un autre acteur de poids : Apple. La marque américaine lance l'iPod en 2001. Son design, sa simplicité et la notoriété de son fabricant ont beaucoup aidé au succès de ce baladeur ultra plat.



DIRECTEUR DE PUBLICATION
KLA Koué Sylvanus

SUPERVISEUR
M'POUE A. Sylvestre

REDACTEUR EN CHEF
Mime N'DAKON Aline

CONCEPTION GRAPHIQUE
Soc Communication ATCI

SIEGE REDACTION
Tél.: +225 20 34 43
74/68/69
Fax: +225 20 34 43 75
e-mail : lalettre@atci.ci
Web : www.atci.ci

IMPRESSION
HOODA GRAPHICS

TIRAGE
22 000 exp.